Aide aux migrants : la condamnation de Cédric Herrou annulée

12/12/2018 à 15h06



L’agriculteur avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour avoir “facilité la circulation et le séjour” de migrants, ainsi que pour les avoir aidés à passer la frontière franco-italienne.

La Cour de cassation a annulé, mercredi 12 décembre, la condamnation du militant Cédric Herrou en 2017 à de la prison avec sursis pour avoir aidé des migrants.

www.nouvelobs.com